



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intercountry et Loquendi: une fusion qui a le don des langues!

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, a accompagné INTERCOUNTRY dans l'opération de rachat de LOQUENDI, leader de la formation linguistique dans le nord de la France.

Le groupe INTERCOUNTRY

Le Groupe INTERCOUNTRY est un spécialiste de la formation en langues étrangères depuis 1995. Il couvre tout le territoire français depuis son siège parisien, un centre de formation à Bordeaux et des formateurs répartis partout en France. Il possède également une filiale espagnole à Madrid, Babelia Formación, ainsi qu'une filiale aux Philippines. Il propose une large sélection de formations, en présentiel ou distanciel, combinant l'humain et la technologie.

LOQUENDI

LOQUENDI, située à Villeneuve-d'Ascq, a été créée en 2000 par Karine Debove. Elle est spécialisée dans la formation en langues étrangères pour une clientèle d'entreprises reposant sur un concept unique de formations sur mesure adaptées aux besoins de ses clients. Elle dispose d'une équipe performante pour les accompagner dans la durée.

L'Opération

INTERCOUNTRY a acquis la totalité du capital de l'entreprise LOQUENDI. La cédante, Karine Debove, les accompagne pour assurer une transition en douceur et garantir la pérennité des valeurs et du savoir-faire portés par LOQUENDI.

Cette acquisition est une première en France pour le Groupe INTERCOUNTRY, qui vise à devenir le leader incontournable de la formation en France en rassemblant des organismes de formation de qualité. Cela permettra de mutualiser les efforts en matière de développement pédagogique, informatique et marketing, et de bénéficier des synergies d'échelle. Le groupe sera ainsi en mesure de relever les défis et de s'imposer durablement sur le marché en France et à l'étranger.

Conseils Acquéreur

Cabinet M&A : **ARCEANE** – Franck Chemière – Céline Valentin

Conseil juridique : **VALAWXY** – Jean-François Bodart

Due Diligence financière : **VALOXY** – Benoît Cattoen

Financement : **Crédit Agricole NDF, HSBC**

Conseils Cédante

Conseil M&A : **IRD M&A** – Jean-Yves Pettenati

Conseil juridique : **IRD M&A** – Matthieu Debosque

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions-acquisitions, dédiée aux PME, composée de plus de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif.

Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs.

Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.